

Présidence de Mme Marlène Voutat, présidente

Membres absents excusés : Mme Aude Billard ; M. Jean-Luc Chollet ; M. Denis Corboz ; Mme Anne-Françoise Decollogny ; M. Daniel Dubas ; M. Philippe Ducommun ; M. Benoît Gaillard ; Mme Line Golestani Droël ; M. Robert Joosten ; M. Sébastien Kessler ; M. André Mach ; M. Pedro Martin ; Mme Sophie Michaud Gigon ; M. Fabrice Moscheni ; M. Johan Pain ; M. Roger Vagnières.

Membres absents non excusés : Mme Alix Aubert ; M. Jean-Pascal Gendre ; M. Dominique Gigon ; Mme Sandra Pernet ; M. David Raedler ; M. Vincent Rossi.

Membres présents	78
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2018/09

Politique agricole urbaine : des balcons aux champs

Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts
« Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois »

Réponse au postulat de M. Giampiero Trezzini et consorts
« Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois »

Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts
« Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine »

Réponse au postulat de Mme Séverine Evéquo et consorts
« Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne ».

Rapporteur : M. Alain Hubler (EàG)

Discussion

Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Alix-Olivier Briod (PLR) ; M. Gianfranco Gazzola (Soc.) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; Mme Sandrine Schlienger (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission

<i>Vote s/concl. n° 2-6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve les conclusions n° 2 à 6 de la commission
<i>Vote s/concl. n° 7</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, approuve la conclusion n° 7 de la commission
<i>Vote s/concl. n° 8</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve la conclusion n° 8 de la commission
<i>Vote s/concl. n° 9</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, approuve la conclusion n° 9 de la commission
<i>Vote s/concl. n° 10</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve la conclusion n°10 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de prendre acte de la stratégie municipale en matière d'agriculture urbaine ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'543'500.- pour le financement des mesures de la politique agricole urbaine détaillées précédemment ;
3. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 2 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 2 ;
5. de porter, en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2, les subventions qui pourraient être accordées ainsi que les recettes nettes issues du cofinancement par les fermiers ;
6. de confirmer le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable d'un montant de CHF 446'000.- (montants inscrits dans les objets « Ferme de Rovéréaz » et « Amburnex »), et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2 ;
7. d'accepter la réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois » ;
8. d'accepter la réponse au postulat de M. Giampiero Trezzini et consorts « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois » ;
9. d'accepter la réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine » ;
10. d'accepter la réponse au postulat de Mme Séverine Evéqoz et consorts « Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne ».

Rapport s/Rapport-préavis N° 2018/04

Réponse au postulat de Mme Florence Germond « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial ».

Rapportrice : Mme Claude-Nicole Grin (Les Verts)

Discussion

Mme Claude-Nicole Grin (Les Verts) ; Mme Paola Richard De Paolis ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Sara Soto (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Paola Richard De Paolis (Soc) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Françoise Longchamp (PLR).

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission

Vote s/concl. n° 2

Le Conseil, par 50 oui, 26 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission

Vote s/concl. n°3

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n°3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Florence Germond « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial » ;
2. de créer un fonds de soutien à des projets individuels ou associatifs, remplissant des buts visant à une meilleure intégration des enfants allophones de 3 à 4 ans et leurs parents les mères en particulier ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter les montants nécessaires aux nouveaux projets à hauteur maximale de CHF 350'000.- sur l'actuelle législature dont une nouvelle subvention à la rubrique 5900.319 « Impôts, taxes et frais divers » afin de doter ce fonds d'un capital de CHF 50'000.- par année sur trois ans et renouvelable par voie budgétaire.

Interpellation urgente

de M. Xavier Company (Les Verts) : « *Mais où s'arrêtera donc Tamedia ?* »

Développement

M. Xavier Company (Les Verts).

Réponse de la Municipalité

M. Grégoire Junod, syndic.

<i>Discussion</i>	M. Axel Marion (CPV) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Xavier Company (Les Verts) <u>qui dépose une résolution</u> ;
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour convaincre Tamedia de conserver la diversité de la presse romande, ses employés et la version papier du journal Le Matin</i> »
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Alain Hubler (EàG) ; M. Yvan Salzmann (Soc.) ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Xavier Company (Les Verts) <u>qui modifie sa résolution.</u>
<i>Résolution (modification)</i>	« <i>Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité <u>avec le Canton mettent</u> tout en œuvre pour convaincre Tamedia de conserver la diversité de la presse romande, ses employés et la version papier du journal Le Matin les versions papier de ses journaux.</i> »
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non, et quelques abstentions, adopte la résolution de M. Xavier Company. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Clôture	La séance est levée à 20 h 15. La présidente : _____ Le secrétaire : _____